



Le 1^{er} septembre 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°10

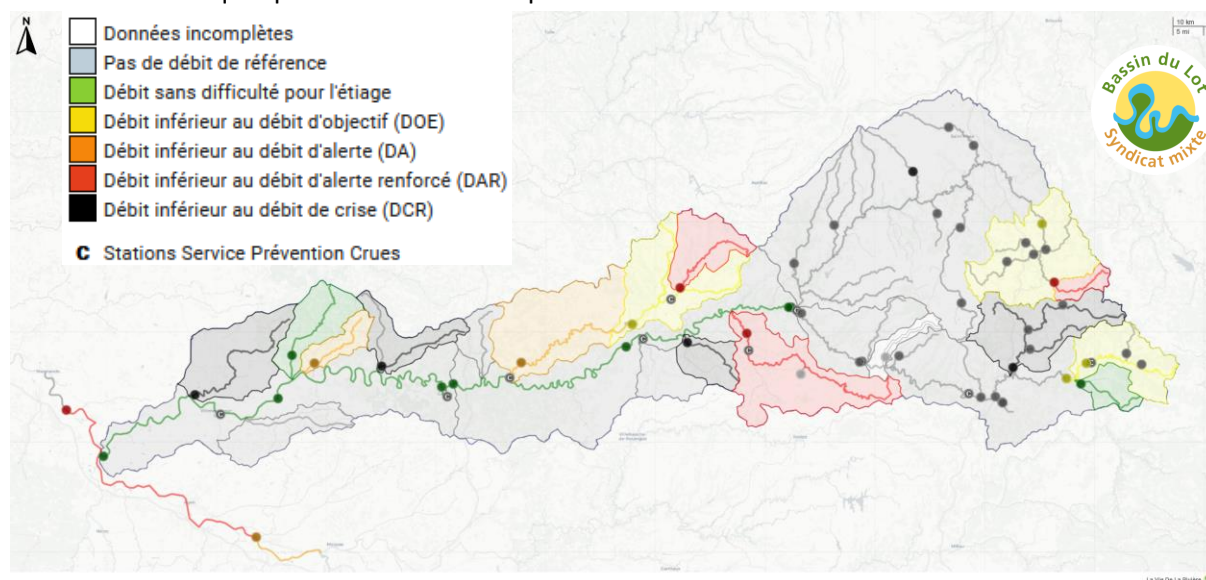
Météo du bassin

De rares averses ont été observées sur le bassin du Lot cette semaine, apportant jusqu' à 5 mm selon les secteurs. Côté températures, les maximales étaient proches ou supérieures aux 30 degrés. Une dégradation orageuse est annoncée à partir de vendredi 2 août, de 6 à 8 mm cumulés en 24h sont attendus. Cet épisode pluvieux s'accompagnera d'une baisse des températures maximales d'environ 4 degrés tandis que les minimales resteront comprises entre 11 et 17 degrés. D'autres précipitations pourront encore survenir les jours suivants et en début de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique se dégrade encore sur le bassin. Les quelques pluies de la dernière décade ont eu peu d'effet sur les cours d'eau et la tendance des écoulements est à la baisse. Durant les sept derniers jours, deux nouvelles stations hydrométriques ont vu leurs débits-seuil franchis : les stations du Lot à Mende (48) et du Lot à Balsièges (48).

Les débits du Lot réalimenté étaient un peu plus confortables la semaine passée, du fait des lâchers hydroélectriques de la branche Lot. Depuis ce week-end, l'activité au barrage de Castelnau est moins intense même si quelques éclusées se sont produites hier.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 1^{er} septembre 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 25 août	Vendredi 26 août	Samedi 27 août	Dimanche 28 août	Lundi 29 août	Mardi 30 août	Mercredi 31 août	Jeudi 1 ^{er} sept.	Vendredi 2 sept.
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	10	10	10	10	10	10	10	10	10
QNR** /s(m³/s) à Entraygues	7.7	7.4	7.6	7.1	6.8	6.4	6.2	→	→
Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
Volume cumulé déstocké*** (m³x1000)	17 665	17 886	18 092	18 339	NC	NC	NC		
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	29.5	19.1	12.5	12.2	11.9	17.1	12.3		
Entraygues [Roquepailhol]	29.4	17.3	12.4	12.3	12.1	17.8	--		
Faycelles	26.3	21.2	13.9	10.8	10.5	11	--		
Cahors [Lacombe]	25	26.3	18.5	14.1	13.4	13.7	--		
Coutet (EDF)	27.6	26.7	21.7	20.2	17.1	10.5	--		
Aiguillon-Ville****	27.8	31.9	29.9	21.1	20.7	15	--		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le plafond des 33 000 000 m³ de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

Si l'épisode pluvieux de la mi-août a quelque peu temporisé les déstockages de droits, la stratégie de réalimentation est encore à l'économie et la vigilance. Afin d'assurer le soutien d'étiage le plus longtemps possible (jusqu'à fin septembre voire octobre), la consigne de 10 m³/s à Entraygues-sur-Truyère est reconduite ce jeudi 1^{er} septembre.

Par ailleurs, la côte minimale de la retenue de Castelnaud (405 m NGF) est presque atteinte en vue de l'examen technique complet du barrage.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

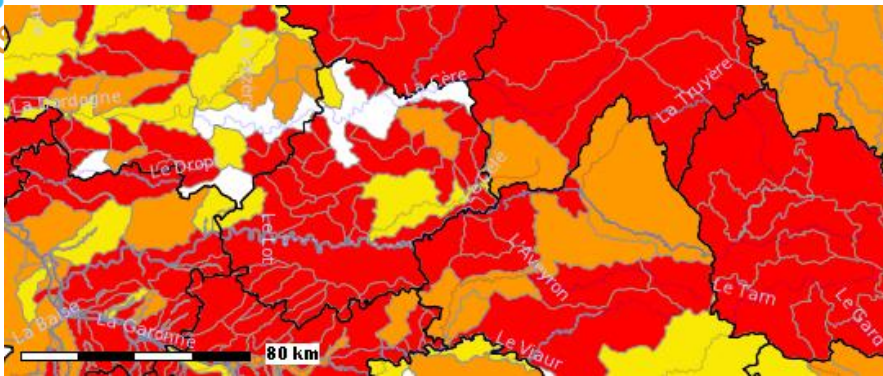
Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	1er septembre 2022	726,48	+0,48	-0,09
Sarrans	630	1er septembre 2022	630,5	+0,50	-0,16
Mauray	583,5	1er septembre 2022	583,82	+0,32	-0,06
Castelnaud	410,5	1er septembre 2022	405,35	-5,15	-4,3

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 31 août 2022

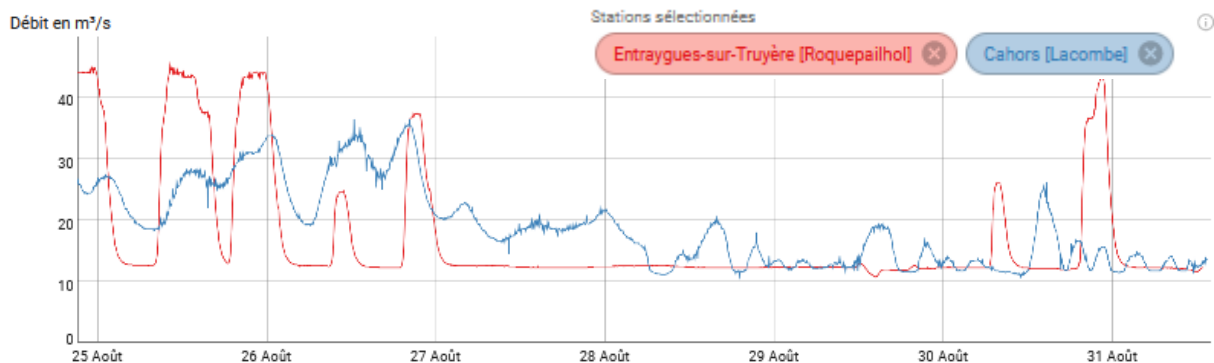
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'irrigation touche à sa fin même si quelques besoins subsistent par endroit, jusqu'à la mi-septembre environ. Les arrosages doivent se poursuivre sur les arbres fruitiers. Par ailleurs, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) ont plutôt stables : 4.8 mm à Faycelles le 23 août contre 5.3 mm le 30 août par exemple.

D'autre part, les activités touristiques diminuent sur le bassin du Lot en cette semaine de rentrée scolaire mais les vacanciers du mois de septembre peuvent rester nombreux.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 25 au 31 août 2022

Des lâchers hydroélectriques sont visibles à la station d'Entraygues-sur-Truyère jusqu'au 27 août, puis, à compter du 30 août. Entre ces deux dates, le signal est stable (autour de 12 m³/s) alors que nous observons des variations de débits instantanés à la station de Cahors [Lacombe]. Ces variations génèrent même, à plusieurs reprises, un franchissement du débit objectif d'étiage (DOE) pendant deux à trois heures. Nous rappelons que ce phénomène est susceptible de porter préjudice aux différents usages.

Du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 8 septembre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>